



LE Tremblantois

JOURNAL DU CITOYEN | JUILLET 2020 | VOLUME 4, NUMÉRO 2

Déconfinez à proximité

dans nos sentiers!

L'ESPACE PUBLIC, LIEU DE RENCONTRE INCONTOURNABLE PAGE 5

CENTRE COLLÉGIAL DE MONT-TREMBLANT PAGE 6

CINÉ-PARC GRATUIT À MONT-TREMBLANT CET ÉTÉ! PAGE 9



Ville de
MONT-TREMBLANT



LE MOT DU MAIRE

Chers Tremblantois, chères Tremblantoises,

Nous venons de vivre et vivons encore des moments exceptionnels qui ont bousculé notre quotidien. Petit à petit, nous tentons de reprendre le cours normal de nos vies avec des ajustements dans nos habitudes de vie. Il faut garder à l'esprit la distance de deux mètres, se laver les mains souvent et idéalement porter un couvre-visage dans les commerces et le transport en

commun pour nous protéger les uns les autres.

Je veux vous féliciter d'avoir respecté le confinement et l'ensemble des règles émises par la Direction de la santé publique avec une très grande résilience. Surtout quand on prend en compte que les pertes d'emplois et l'insécurité ont frappé plusieurs d'entre vous, que les personnes âgées ont été encore plus seules et que nos jeunes, ne pouvant voir leurs amis, ont vécu beaucoup d'ennui.

J'ai également constaté toute la force de notre communauté : les commerces essentiels ont rapidement pris des mesures pour protéger et rassurer les clients, ceux qui en avaient les moyens ont fait de généreux dons aux organismes communautaires, les partenaires du milieu se sont concertés rapidement pour mettre sur pied un plan de relance de notre économie. Et que dire de tout le personnel du réseau de la santé qui a bravé cette tempête avec honneur, et le fait encore, pour nous soigner. Face à leur dévouement, notre plus grande responsabilité, c'est de continuer à être vigilants pour éviter une deuxième vague... et un nouveau confinement.

Nous devons tous mettre l'épaule à la roue pour nous remettre de cette crise. J'ai confiance en votre esprit d'innovation et en la capacité de notre communauté à rebondir. Soyez assurés que le Conseil est avec vous à vos côtés pour relever ces défis et qu'il met tout en œuvre pour assurer votre sécurité et pour relancer notre économie.

Si vous avez besoin de nous, comme toujours, nous sommes là pour vous 24 h sur 24, 7 jours sur 7 au 819-681-6409.

Ensemble, ça va bien aller !

A Message from the Mayor

Dear People of Mont-Tremblant,

We have just lived through, and are still living through, exceptional times which have upset our daily lives. Little by little we are trying to move back towards our normal way of life with adjustments to our usual habits. We have to keep in mind the importance of two-metre distancing, frequent hand washing, and ideally, wearing a face covering in businesses and when taking the bus, to protect us from each other.

I want to congratulate you for showing great resilience in the way you respected confinement and all the rules laid out by the Public Health Department. Particularly when you bear in mind that job losses and insecurity have affected a number of you, that older people have been more isolated than ever, and that our young people, who couldn't see their friends, have had to deal with a lot of boredom.

I have also observed the strength of our community: essential businesses quickly took steps to protect and reassure their customers; those who had the means made generous donations to community organizations; and management and the workforce have worked together to establish a plan to relaunch our economy. Not to forget all the healthcare staff who have braved the storm with honour and do it still, to provide us with care. Bearing in mind their devotion, our own major responsibility is to continue to be vigilant to avoid triggering a second wave...and another lockdown.

We must all help each other to recover from this crisis. I have great confidence in your spirit of innovation and in the capacity of our community to bounce back. Please be assured that the Council is at your side as you face these challenges, and that it will do all it can to ensure your safety and to relaunch our economy.

If you need us, we are here for you as always, 24 hours a day, seven days a week, at 819 681-6409.

Ensemble, ça va bien aller ! Together, it will be okay!

LUC BRISEBOIS, maire | Mayor



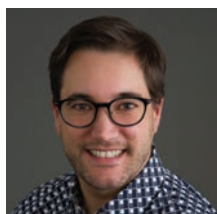
PASCAL DE BELLEFEUILLE
District n° 1



MÉLANIE MATTE
District n° 2



FRANÇOIS MARCOUX
District n° 3



DANNY STEWART
District n° 4



JOËL CHARBONNEAU
District n° 5



SYLVIE VAILLANCOURT
District n° 6



PIERRE LABONTÉ
District n° 7



ROXANNE LACASSE
District n° 8

SOMMAIRE

Cabinet du maire	2-3
Mont-Tremblant réaménage ses prévisions budgétaires en raison de la pandémie.....	4
L'Espace public, lieu de rencontre incontournable	5
Centre collégial de Mont-Tremblant	6
Travaux sur le réseau d'égout du centre-ville cet été	7
Parc Daniel-Lauzon : un nouveau toit pour la patinoire	8
Ciné-parc gratuit à Mont-Tremblant cet été !	9
Environnement	10-11
Nourris ta bulle !	12

HEURES D'OUVERTURE DES SERVICES MUNICIPAUX

Lundi au jeudi : 8 h 30 à midi* | 13 h à 16 h 30

Vendredi : 8 h 30 à midi* | 13 h à 16 h (horaire estival)

*De midi à 13 h, la réception principale de l'hôtel de ville demeure ouverte.

Note : en raison de la situation changeante entourant la pandémie de COVID-19, il est recommandé de visiter **villedeumont-tremblant.qc.ca** ou d'appeler le **819-681-6409** avant de vous déplacer.

CONSEILS MUNICIPAL ET D'AGGLOMÉRATION

Prochaines séances publiques*

20 JUILLET	10 AOÛT	14 SEPTEMBRE	13 OCTOBRE
------------	---------	--------------	------------

Deux périodes de questions vous permettent de vous exprimer : la première porte uniquement sur les sujets à l'ordre du jour (excluant la correspondance), tandis que la deuxième est ouverte.

L'**ordre du jour** est disponible vers 15 h le jour même de la séance à **villedeumont-tremblant.qc.ca/conseil**. Vous pouvez également y consulter les procès-verbaux des séances des conseils municipal et d'agglomération.

*En raison de la COVID-19, les séances des conseils se déroulent à huis-clos jusqu'à nouvel ordre. Pour en savoir plus, visitez **villedeumont-tremblant.qc.ca/conseil**.

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Prochaines réunions à huis-clos

20 JUILLET	17 AOÛT	21 SEPTEMBRE	19 OCTOBRE
------------	---------	--------------	------------



MONT-TREMBLANT RÉAMÉNAGE

ses prévisions budgétaires en raison de la pandémie

Dans un souci de saine gestion des finances municipales, la Ville de Mont-Tremblant a revu ses prévisions budgétaires afin de faire face à une diminution anticipée de revenus – autres que les taxes – qui pourrait se chiffrer à 1,5 M\$ en raison du ralentissement économique lié à la pandémie de COVID-19. Le Conseil entend néanmoins maintenir plusieurs projets prévus en 2020 permettant de stimuler l'économie durant ces moments difficiles.

Évaluation de la situation

La Ville anticipe une réduction des revenus tirés des droits de mutation de l'ordre de 500 000 \$. À la cour municipale, les pertes sont estimées à 600 000 \$ en raison d'une diminution des sommes non perçues (contraventions et frais de cour) causée notamment par une réduction du nombre de visiteurs.

La Ville a suspendu les intérêts et pénalités sur les arrérages de taxes jusqu'au 31 mai 2020 et décidé par la suite de réduire les taux d'intérêt de 3,5 % tout en maintenant les pénalités à 0 % pour la période du 1^{er} juin au 31 juillet 2020. Ces deux mesures constituent un manque à gagner de 100 000 \$.

La fermeture des édifices municipaux et des plateaux sportifs occasionne par ailleurs une baisse de revenus de 170 000 \$ pour la location, les cours ou la vente de billets.

Finalement, des pertes additionnelles de 130 000 \$ provenant de différents postes budgétaires ont été estimées. Celles-ci sont liées par exemple à des subventions non obtenues et à la diminution des émissions de permis de construction ou de rénovation.

Réaménagement budgétaire

Pour s'assurer de combler ces écarts, le Conseil a donc réaménagé son budget courant et annulé ou reporté des projets pour un montant de 2,7 M\$.

Réalisation de plusieurs projets

Plusieurs projets prévus en 2020 seront tout de même mis en chantier dans le but de soutenir l'économie et d'assurer la viabilité de certaines infrastructures.

La construction du réseau d'égout séparatif au centre-ville et de l'Espace public sont parmi les projets maintenus que vous découvrirez dans la présente édition du Tremblantois. Le Conseil estime que le contexte actuel est propice à la mise en chantier de ces projets puisqu'on prévoit un achalandage moindre sur le territoire en raison de la pandémie.

« On va se mettre beau cette année, pour être prêts à accueillir nos visiteurs en force en 2021 »

– Le maire Luc Brisebois

Déconfinez à proximité dans nos sentiers !

Que ce soit en vélo de montagne, en randonnée ou en canot, profitez de l'été pour explorer toutes les possibilités que Mont-Tremblant a à vous offrir !

Pour les cartes et les conditions de sentiers, visitez ville demont-tremblant.qc.ca/sentiers.





L'ESPACE PUBLIC, lieu de rencontre incontournable

Le futur Espace public à l'angle des rues de Saint-Jovite et Labelle prendra forme cet été! Les travaux d'aménagement se dérouleront du 15 juin au 9 octobre 2020. Sa vocation : constituer un lieu de rencontre. Et la Ville de Mont-Tremblant a tout mis en œuvre pour y créer une ambiance chaleureuse et unique, été comme hiver.

Durant la saison froide, un anneau de glace permettra de patiner à l'Espace public tout en profitant des flammes réconfortantes du foyer au gaz naturel qui pourra être allumé en toute saison. En été, des jets d'eau surprendront et amuseront petits et grands en plus d'offrir une atmosphère féérique en soirée alors que les jets seront illuminés.

« L'Espace public sera un lieu de rencontre formidable et incontournable, en plus de représenter une grande valeur ajoutée pour nos commerces qui en auront bien besoin pour remonter la pente après la pandémie », explique le maire Luc Brisebois.

Des aires de détente composées d'arbres et d'espaces gazonnés, des *placottoirs* et des chaises *Adirondack* seront à la disposition des visiteurs qui pourront également jouer aux échecs ou aux dames grâce aux damiers intégrés aux tables de pique-nique disposées sur le site. Un balcon aménagé à même le bureau d'accueil touristique offrira un point de vue sur le mont Saint-Jovite.

L'Espace public, qui comprendra deux emplacements pour ériger une scène mobile, accueillera plusieurs activités, notamment des festivals, des spectacles, des expositions, du cinéma en plein air et de l'animation.

Finalement, l'accès véhiculaire sera complètement remis à neuf et un stationnement pour quelque 20 automobiles sera aménagé aux abords du site.

Le contrat d'aménagement a été octroyé à la firme Interchantiers Inc. au montant de 1,9 M\$, le tout payable par règlement d'emprunt avec possibilité d'obtenir une subvention de 250 000 \$ via le *Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ)*.

LE CENTRE COLLÉGIAL PERMANENT

de Mont-Tremblant deviendra bientôt réalité

C'est d'ici la fin de l'été 2021 que devrait se concrétiser le projet du Centre collégial de Mont-Tremblant sur un terrain adjacent au Centre collégial actuel à l'angle du boulevard du Docteur-Gervais et de la rue Cadieux, qui sera d'ailleurs prolongée à cette fin.

La particularité de ce projet réside dans le fait que l'édifice n'appartiendra ni à la Ville, ni au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES), ni au Cégep de Saint-Jérôme mais bien à une entité privée. Le processus d'appel d'offres s'est terminé le 17 juin dernier avec l'ouverture des soumissions pour identifier un promoteur qui construira le bâtiment et

conclura une forme de location – plus précisément une convention d'usufruit – avec le Cégep de Saint-Jérôme pour une période minimale de 20 ans.

En plus d'avoir acquis le terrain qui sera revendu au promoteur pour l'implantation de l'édifice, le rôle de la Ville de Mont-Tremblant dans ce projet en est un de coordination et de facilitateur entre les partenaires.

À la suite de l'ouverture des soumissions, le MEES doit maintenant donner son approbation finale. Le projet de construction devrait ainsi normalement démarrer à l'automne 2020.

Caractéristiques

- Superficie minimale de 1885 m²
- 2 étages
- Capacité d'accueil : 250 élèves
(possibilité d'une 2^e phase portant la capacité à 400 élèves)
- 6 salles de cours, 2 laboratoires, 1 salle informatique
- 1 bibliothèque, 1 cafétéria, 1 salon des étudiants
- Bureaux, salle du personnel, salle de réunion, poste d'accueil
- Stationnement d'une capacité de 80 véhicules



Travaux sur le réseau d'égout du centre-ville cet été

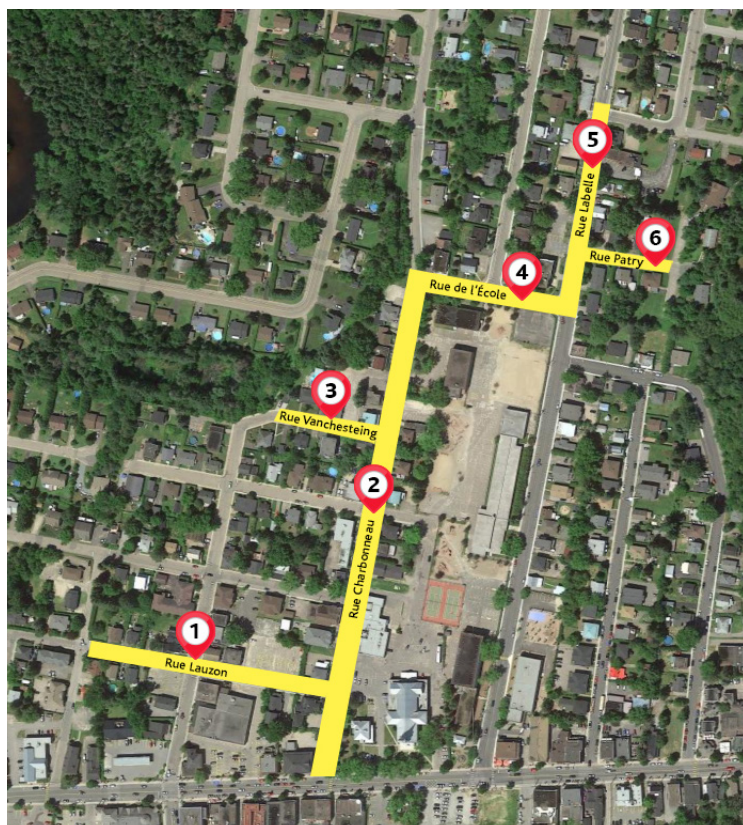
Du 3 août au 9 octobre, des travaux majeurs sur le réseau d'égout se dérouleront au centre-ville. Ceux-ci consistent à ajouter une conduite d'égout sanitaire et à convertir le réseau d'égout unitaire existant en réseau d'égout pluvial. Ces travaux de 2,3 M\$ (avant taxes) sont payés à 100 % par le *Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ)*.



Phases de travaux

Les phases du chantier se dérouleront dans l'ordre suivant (voir le plan ci-dessous):

- 1 Lauzon (à partir de la rue de la Forge)
- 2 Charbonneau (entre les rues de Saint-Jovite et de l'École)
- 3 Vanchesteing
- 4 de l'École
- 5 Labelle (entre les rues de l'École et Mercier)



Un investissement pour l'environnement

L'objectif de séparer les eaux pluviales des eaux sanitaires en deux réseaux distincts est d'éviter que la capacité de l'usine de traitement des eaux usées et celle de la station de pompage ne soient saturées lors d'un apport important d'eaux de surface (pluie et fonte des neiges). Cette mesure cruciale a pour but d'éviter les événements de surverses, particulièrement lors de précipitations importantes ou de fonte rapide.

Pavage et trottoirs

Les travaux incluent également la réfection de la fondation des rues, le pavage de la chaussée sur toute sa largeur et la réfection de certaines sections de trottoirs.

Rue Charbonneau : réfection complète

La Ville profitera des travaux d'égout pour offrir une véritable cure de jouvence à la rue Charbonneau. Celle-ci aura droit à une réfection complète des trottoirs, au remplacement de la totalité des luminaires pour un modèle décoratif rétro identique à ceux installés sur la rue Vaillancourt, en plus du repavage de la chaussée.

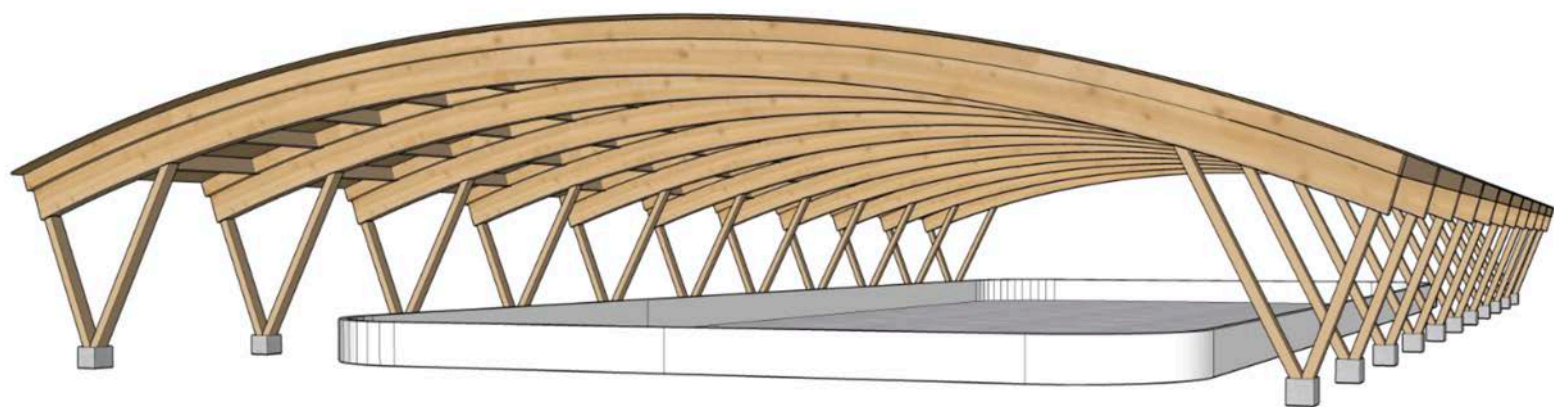
Entraves et détours

Durant les travaux, les rues seront fermées à la circulation, à l'exception de la circulation locale. Lors de la fermeture de la rue Labelle, les véhicules seront dirigés vers la rue Limoges. Des modifications mineures seront par ailleurs apportées au circuit du Transport en commun de Mont-Tremblant.

La Ville communiquera plus en détail l'échéancier et les entraves à prévoir sur ses plateformes dans les semaines précédant le début des travaux.

PARC DANIEL-LAUZON

Un toit pour la patinoire



Les épisodes de redoux, le soleil, la pluie et le verglas au courant de l'hiver sont un réel défi pour les équipes chargées d'entretenir les glaces extérieures. C'est pourquoi Mont-Tremblant dotera la patinoire du parc Daniel-Lauzon d'un toit permanent au coût de 1,6 M\$. Censée débuter vers le 27 juillet, la construction du toit par Groupe LIV doit être terminée au plus tard le 13 novembre 2020.

Architecture

Le concept architectural retenu, avec sa structure de bois massif relativement discrète pour un ouvrage de ce type (200 pi de long par 115 pi de large et 25 pi de haut), s'agencera parfaitement aux paysages et au cachet de Mont-Tremblant.

Pourquoi un toit ?

Cette structure permettra d'utiliser la patinoire tout au long de l'hiver, sans interruptions dues à la météo, en plus de réduire les opérations de déneigement et de prolonger la saison de quelques semaines à l'automne et au printemps en protégeant la glace des rayons de soleil.

Le débord de toit d'une largeur de près de 20 pieds permettra aux spectateurs de s'abriter des intempéries.

Le toit offrira également de nombreux avantages en été. En plus de pouvoir y jouer au *deck hockey*, au basketball – des paniers seront ajoutés – et au *pickleball* à l'abri de la pluie, il sera possible d'y tenir des événements culturels ou communautaires, comme une fête de voisins par exemple, sans craindre la pluie.

Le soir, un éclairage installé sous le toit de la patinoire illuminera la surface. Cette méthode d'éclairage permettra de réduire la pollution lumineuse et ainsi mieux protéger la vue du ciel étoilé à Mont-Tremblant.

D'autres ajouts au parc Daniel-Lauzon

Alors que la dalle de la patinoire a été remplacée en 2018, la Ville procédera également au remplacement des bandes de patinoire.

Une dalle de béton sera par ailleurs ajoutée dans l'aire de planche à roulettes et au moins trois modules y seront installés.

Retirée pendant les travaux, la piste à vagues (*pump track*) pour le vélo sera relocalisée autour du parc de planche à roulettes.

Le Conseil prévoit finalement implanter des jeux d'eau au parc Daniel-Lauzon en 2021.



Ciné-parc gratuit à Mont-Tremblant cet été!

Dans le cadre de la série d'activités *Anime ta bulle*, la Ville de Mont-Tremblant offre à la population tremblantoise trois week-ends de ciné-parc en juin, juillet et août. Totalement gratuites, les projections se déroulent dans la cour de l'école secondaire Curé-Mercure.

Le projet de ciné-parc se veut une façon d'offrir des moments de bonheur et de divertissement malgré l'annulation des activités de culture et de loisirs en raison de la pandémie.

Pour la première série de représentations les 26 et 27 juin, le ciné-parc *Anime ta bulle* présente les films *Histoire de jouets 4*, *En avant* et *Star Wars : L'Ascension de Skywalker*. Ces films seront présentés en français uniquement.

Dates des séances

26 juin *Histoire de jouet 4* (famille) | *Yesterday*

27 juin *En avant* (famille) | *Star Wars : L'Ascension de Skywalker*

17-18 juillet Programmation à venir

14-15 août Programmation à venir

Réservation

100 places de véhicules seront disponibles pour chaque séance, une seule réservation doit être effectuée par véhicule. La réservation s'effectue en ligne uniquement via la plateforme *Anime ta bulle* à villedemont-tremblant.qc.ca/cineparc. La carte

Vivre Mont-Tremblant sera exigée sur présentation du billet au moment d'entrer sur le site du ciné-parc. Pour vous la procurer : villedemont-tremblant.qc.ca/carteVivre.

Les réservations pour les séances des 26 et 27 juin sont ouvertes depuis le 16 juin, celles des 17 et 18 juillet à compter du 30 juin à midi, et celles des 14 et 15 août à compter du 21 juillet à midi.

Horaire

Ouverture du stationnement : 19 h

Début de la projection : +/- 20 h 30

Autres informations et règlements

- Respect de la distanciation de 2 m (6') avec les occupants des autres véhicules en tout temps.
- Toilettes disponibles sur place.
- Aucune vente de nourriture ou de rafraîchissements.
- Les chaises personnelles sont autorisées à l'avant des véhicules.
- Les véhicules à hayon doivent se stationner de face.
- Alcool et drogue interdits sur le site.
- Les animaux en laisse avec un comportement adéquat sont autorisés.
- Motorisés, roulottes et véhicules surdimensionnés interdits.

L'ensemble des règlements sont disponibles à villedemont-tremblant.qc.ca/cineparc.

Le lavage des embarcations, une obligation

À Mont-Tremblant, le lavage des embarcations est obligatoire **avant chaque mise à l'eau** afin d'éviter la propagation d'espèces exotiques envahissantes telles que le myriophylle à épis.

Embarcation motorisée (incluant les moteurs électriques) ou à voile

Avant la mise à l'eau, le propriétaire doit laver son embarcation, ses équipements et sa remorque dans un poste de lavage certifié où il obtiendra un certificat de lavage (vignette) reconnu par la Ville.

Postes de lavage certifiés (sur rendez-vous)

Garage Matte	1950, chemin du Village	819-425-7969
Lave-auto Mont-Tremblant	496, rue de Saint-Jovite	819-425-4129
PC Mécanique Sport Mobile	1270, route 117 Nord	819-425-1547
Préservation Lac-Tremblant-Nord	454, chemin de Lac-Tremblant-Nord	819-425-4470

Certificat de lavage (vignette)

- N'est valide que pour le lac inscrit sur celui-ci.
- Doit être apposé sur chaque embarcation motorisée et remorque, et ce, immédiatement après le lavage.
- Expire automatiquement après 24 heures ou dès que l'embarcation sort du lac inscrit sur celui-ci. L'embarcation ne peut donc pas retourner sur le même lac ou tout autre plan d'eau du territoire sans être lavée de nouveau, même à l'intérieur des 24 heures qui suivent le lavage.



Embarcation non motorisée

(Planche à voile, à pagaie ou nautique (*wakeboard*), canot, kayak, etc.)

Avant la mise à l'eau, le propriétaire doit :

- inspecter minutieusement son embarcation pour rechercher des débris d'origine animale ou végétale ;
- laver son embarcation à au moins 30 m de tout plan d'eau ;
- retirer tout organisme (animal ou végétal) se trouvant sur la coque, la remorque ou tout autre équipement relié à son embarcation et en disposer dans une poubelle à déchets ;
- vidanger tous les contenants pouvant contenir de l'eau d'un autre plan d'eau.

Contraventions

Les amendes pour non-respect du règlement (disponible à ville demont-tremblant.qc.ca/lacs) vont de 500 \$ à 4 000 \$ selon qu'il s'agit d'une première offense ou d'une récidive pour une personne physique ou morale.

ÉCOCENTRE ET ENCOMBRANTS

Les encombrants résidentiels (gros rebuts) sont des objets trop volumineux pour en disposer dans les bacs de matières résiduelles (ex. matelas ou réfrigérateur). Si ceux-ci ne peuvent être réutilisés, ils doivent être apportés à l'écocentre pour être valorisés ou recyclés adéquatement ou remis à un organisme de réemploi.

Exceptionnellement en raison de la COVID-19, la Ville offrira **le 30 juin** une collecte des encombrants sur inscription seulement. Inscrivez-vous avant le 29 juin à midi à ville demont-tremblant.qc.ca/encombrants.

Horaire – Écocentre

10 mai au 20 septembre 2020*

Lundi au vendredi	9 h à 16 h 30
Samedi	9 h à 15 h
Dimanche	10 h à 15 h

* Fermé les 24 juin, 3 juillet et 7 septembre.

PROTÉGER LA BANDE RIVERAINE POUR DES LACS EN SANTÉ!

Les bandes riveraines sont essentielles à l'équilibre écologique des lacs. Il s'agit d'une zone végétalisée permanente de 15 mètres de largeur composée d'herbes, d'arbustes et d'arbres ceinturant un plan d'eau. Elles possèdent de nombreuses fonctions écologiques :

- agissent comme un filtre en captant les polluants et les éléments nutritifs responsables de la prolifération des algues;
- contrôlent l'érosion et réduisent les pertes de terrain;
- abritent une faune et une flore diversifiées essentielles à la santé des lacs;
- diminuent le réchauffement de l'eau en agissant comme écran solaire;
- régulent le niveau de l'eau en ralentissant l'arrivée des eaux de ruissellement (pluie).

Toutes formes d'entretien y sont interdites :

- tonte de gazon;
- nettoyage (débranchage);
- élagage;
- ébranchage;
- retrait des feuilles mortes;
- etc.

Pour vos projets de renaturation ou pour en savoir plus, visitez villeDEMONT-tremblant.qc.ca/banderiveraine.

Trois plantes allergènes, dangereuses ou envahissantes à surveiller

Herbe à poux

Allergène



Arracher ou tondre.

Renouée du Japon

Exotique envahissante



Arracher, tondre ou couper.
Ne pas planter.

Berce du Caucase

Dangereuse



Ne pas toucher. Contactez-nous.

Pour en savoir plus : villeDEMONT-tremblant.qc.ca/plantes.

Pour une belle pelouse écologique

N'utilisez pas d'engrais chimique et privilégiez les engrais naturels (ex. compost).

Pratiquez l'herbicyclage qui consiste à laisser les rognures de gazon au sol lors de la tonte. Celles-ci agiront comme engrais en se décomposant.

Engrais

- Interdit à l'intérieur d'une bande riveraine de 15 m (tout type d'engrais).
- Interdit à l'intérieur d'une bande riveraine de 100 m (engrais chimiques).
- Application interdite lorsqu'il pleut (tout type d'engrais).

Pour en savoir plus : villeDEMONT-tremblant.qc.ca/gazon.

Nourris ta bulle!

pour s'approvisionner localement

Afin de pallier la mise sur pause du Marché d'été de Mont-Tremblant, la Ville lance *Nourris ta bulle*, un point d'approvisionnement en produits agroalimentaires locaux qui prendra place dans le pôle *Le Village* tous les samedis à compter du 4 juillet.

Nourris ta bulle proposera une dizaine de kiosques de producteurs et transformateurs alimentaires de la région qui offriront fruits, légumes, boulangerie, viande et produits transformés.

En contexte de pandémie, la population a manifesté un fort intérêt envers l'alimentation locale et les producteurs d'ici. La Ville ne pouvait malheureusement aller de l'avant avec un vrai Marché d'été en raison des nombreuses contraintes imposées, en particulier au moment où le Marché amorce un repositionnement majeur. Il était néanmoins important pour la Ville de soutenir les producteurs et d'offrir la possibilité aux citoyens et citoyennes de s'approvisionner cet été en produits frais et locaux.

Mesures spéciales

- ✓ Nombre réduit de kiosques afin de respecter la distanciation
- ✓ Un seul accès pour entrer sur le site via la rue du Couvent
- ✓ Circulation sur le site à sens unique
- ✓ Contrôle par un préposé du nombre de clients sur le site
- ✓ Désinfection des mains obligatoire à l'entrée
- ✓ Interdiction de manipuler les produits
- ✓ Seul le bloc sanitaire de la Place de la Gare (1886, chemin du Village) est accessible
- ✓ Aucune animation ou dégustation
- ✓ Le port d'un couvre-visage est recommandé
- ✓ Respect en tout temps de l'étiquette respiratoire et de la distance de 2 m entre les personnes
- ✓ Idéalement, désigner une seule personne par ménage pour effectuer les emplettes



C'est donc un rendez-vous les samedis du 4 juillet au 12 septembre, de 9 h à 13 h, au 1875, chemin du Village (à l'arrière de l'édifice Félix-Calvé).

Pour en savoir plus : ville demont-tremblant.qc.ca/nourristabulle.